

## **APPEL A PARTENAIRES 2019-2023**

### **I – CONTEXTE**

Dans le cadre de son neuvième programme (2019-2023) de Coopération avec la République du Bénin et de sa politique envers les Adolescents et Jeunes dans son plan stratégique, la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) lance un « **Appel à Partenaires 2019-2023** », à l'endroit des réseaux et organisations de jeunes au Bénin ayant des savoirs-faires spécifiques dans les domaines des Adolescents et jeunes, de la SSRAJ, des ODD, avec une capacité d'innovation, de plaider et de communication ainsi qu'une proximité avec le terrain et les groupes-cibles de ses interventions.

L'objectif de ce deuxième appel à manifestation qui s'inscrit dans un souci de compléter la diversité de nos partenaires, répond aux priorités du 9<sup>ème</sup> Programme qui portent, entre autres, sur le développement des compétences essentielles et des moyens de subsistance des jeunes d'ici à 2023. L'UNFPA se propose ainsi de valoriser et accompagner les savoirs-faires des jeunes et les faire participer au développement de leur communauté à travers des actions concrètes.

### **II- DOMAINES DE PARTENARIAT**

Les propositions à partenariat à soumettre devront porter sur les domaines ci-après :

1. **Jeunes et Dividende Démographique ;**
2. **Innovation, technologie et données pour le développement ;**
3. **Art (oratoire et graphique) ;**
4. **Culture ;**
5. **Sport.**

### **III- ELIGIBILITE**

Peuvent soumettre des propositions à partenariat, les organisations, réseaux, associations de jeunes non gouvernementales et de la société civile, entreprises et sociétés du secteur privé, ainsi que les organismes de formation et/ou d'apprentissage, composés de jeunes âgés de 15 à 40 ans au plus, jouissant du caractère apolitique et justifiant d'une existence officielle d'au moins deux (2) ans. Il s'agit d'ONG et Associations de jeunes ou de jeunesse, Associations et/ou organisations à base communautaires ; Sociétés savantes ; Associations professionnelles ; Organisations confessionnelles, Groupes médiatiques et/ou de communication/technologie ; Fédérations et/ou Associations culturelles, Associations éducatives, Associations et réseaux de jeunesse, Mouvement /association des groupements féminins, Réseaux associatifs, Sociétés commerciales, Entreprises industrielles, Associations d'artisans, club services etc, composés de jeunes âgés de 15 à 40 ans au plus.

#### **IV- DOSSIER DE SOUMISSION**

Les potentiels partenaires intéressés par le présent appel, sont encouragés à présenter un dossier comprenant : une copie de récépissé de reconnaissance ou preuve d'enregistrement formel au Ministère de l'Intérieur, une preuve d'existence d'au moins 2 ans, une brève note de présentation, précisant les domaines d'intérêt ayant un ancrage avec la mission de l'UNFPA.

Et si possible, une copie des rapports d'activités 2017, 2018 et du plan d'action en cours, peuvent être annexées.

**Seules les soumissions jugées pertinentes seront retenues.**

#### **VI- LIEU DE DEPOT DES SOUMISSIONS**

Les dossiers de soumission doivent être adressés, sous pli fermé à l'attention de :

**Madame la Représentante de l'UNFPA au Bénin**  
**« Appel à Partenaires 2019-2023 »**  
**Zone Résidentielle Lot N° 115 -**  
**01 BP 506 Recette Principale Cotonou**  
**Téléphone : (+229) 21 31 53 66 / 21 31 44 13**  
**benin@unfpa.org**  
**Cotonou – République du Bénin**

#### **VII- DATE LIMITE DE DEPOT DES SOUMISSIONS**

Les dossiers de candidature devront être soumis **par courrier ou par email au plus tard le lundi 03 juin 2019 à 17 heures 30 minutes.**

Aucun dossier reçu après cette date ne sera examiné.

N.B. Les Bureaux de l'UNFPA sont ouverts :

*De lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 ; et le vendredi de 8h00 à 14h00.*

Fait à Cotonou le



Barbara Joséphine LAURENCEAU  
Représentante